



Nombre de délégués

En exercice : 34

Présents : 18 titulaires

Membres exprimés : 18

Secrétaire de séance : Sylvie CHARTRAIN déléguée CC du Perche

VOTES : Pour : 18 Contres : 0 Abstention : 0

N° 37 09 2017

Objet de la délibération : Lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial du Perche d'Eure-et-Loir

Suite à la **prise de compétence** « élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial » le 11 juillet 2016, le Pôle Territorial du Perche se place dans une **posture volontariste** pour engager une stratégie en matière d'Energie, en lien avec la redéfinition de son projet de territoire.

Objectifs poursuivis par le PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, qui a pour finalité :

- la réduction des émissions de GES du territoire (objectif d'atténuation).
- l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (objectif d'adaptation).

L'élaboration du Plan Climat permettra de définir une politique énergétique pour le territoire du Perche d'Eure-et-Loir en coordonnant l'ensemble des partenaires et actions existantes et nouvelles. Il constituera notamment le volet Air-Energie-Climat du SCOT du Perche d'Eure-et-Loir.

Contenu du PCAET

Le PCAET contient notamment :

- un **diagnostic** qui dresse un état des lieux de la situation du territoire sur les thématiques du climat, de l'air et de l'énergie.
- une **stratégie territoriale** qui identifie les priorités que retient la collectivité et les objectifs qu'elle se donne.
- un **plan d'actions** qui porte sur l'ensemble des secteurs d'activité et constitue l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire.
- Il doit également faire l'objet d'une **évaluation environnementale stratégique**



Nombre de délégués

En exercice : 34
Présents : 18 titulaires
Membres exprimés : 18
Secrétaire de séance : Sylvie CHARTRAIN déléguée CC du Perche
VOTES : Pour : 18 Contres : 0 Abstention : 0

N° 37 09 2017

Méthodologie retenue pour l'élaboration du PCAET

1) Gouvernance

Différentes instances seront mises en place pour assurer l'élaboration du PCAET :

- Un « **comité de pilotage ENERGIE** » permettra de regrouper et de coordonner l'ensemble des actions climat/énergie portées par le PETR (PCAET, Plateforme J'Eco-Rénov', TEPCV, Plan Isolation ...).
- Un **comité technique** sera mis en place pour suivre l'élaboration du PCAET.

2) Les modalités de concertation

Il est proposé de retenir les modalités de concertation suivantes, qui seront mises en place en fonction de l'avancement de l'élaboration du PCAET :

- Transmission d'articles aux collectivités membres du Pôle territorial pour qu'ils soient insérés dans les supports de communication de celles-ci (journaux, site internet, affichage public) ou publication de bulletins d'information par le Pôle territorial.
- Communication sur le site internet du Pôle territorial du Perche pour informer la population sur l'avancement des orientations prises par le PCAET, permettant un accès par voie dématérialisée aux éléments du dossier (synthèse du diagnostic, projet de PCAET) et permettant au grand public d'adresser ses remarques.
- Information régulière par voie de presse locale.
- Organisation d'ateliers thématiques dont la composition variera en fonction des thèmes abordés ainsi que de diverses animations.

Calendrier

Un programme de travail a été établi sur 3 ans. Le calendrier prévisionnel du PCAET tient compte de celui du SCOT.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **Approuve** le lancement de la démarche Plan Climat Air Energie Territorial du Perche d'Eure-et-Loir selon les modalités d'élaboration et de concertation telles que proposées ci-dessus.
- **Autorise** Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte relatif à la mise en œuvre de cette décision (conventions...).
- **Mandate** M. le Président pour engager les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision et celles nécessaires au montage et au financement de cette action.

Pour extrait certifié conforme,

Président,

Pôle Territorial du Perche PETR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tel. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 00018

Acte rendu exécutoire, après dépôt au représentant de l'état le :

27 octobre 2017

Pôle Territorial du Perche PETR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tel. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 00018